



Théâtre La Bordée
Théâtre de Quat'Sous
Centre du Théâtre d'Aujourd'hui
Théâtre La Licorne

Théâtre Denise-Pelletier
Théâtre du Nouveau Monde
Théâtre Duceppe
Théâtre Espace Go

Théâtre du Rideau Vert
Théâtre du Trident
Théâtre Prospero

Mémoire présenté au ministre des Finances du Québec

Monsieur Éric Girard

Le 13 décembre 2023

- 1- Théâtres associés institutionnels (TAI) – Mission
- 2- Contexte
- 3- Enjeux
- 4- Contributions aux finances gouvernementales
- 5- Sommaire de nos demandes

1- Théâtres associés institutionnels (TAI) - Mission

Fondée en 1985, TAI regroupe actuellement huit institutions théâtrales francophones québécoises qui disposent d'une salle attitrée où elles présentent des saisons théâtrales.

Outre diverses démarches et actions visant l'évolution, le développement, la promotion du théâtre, l'encadrement et l'amélioration de la pratique de notre art, la négociation d'ententes collectives avec les divers syndicats constitue une part importante de nos occupations.

Nos membres desservent **plus de 500 000 spectateurs par année, soit près de 40% du public théâtral du Québec**. Aussi, ils créent annuellement une cinquantaine de productions théâtrales qui font travailler tout un écosystème incluant entre autres les interprètes, les personnes conceptrices, les techniciens et techniciennes, de même que de nombreux travailleurs et travailleuses culturels.

Le leadership de nos institutions, de Montréal à Québec, exerce une influence réelle sur la pratique théâtrale et sur le public québécois. Nous nous engageons à maintenir des normes élevées de professionnalisme et de qualité, tout en assumant un rôle essentiel dans le soutien de la relève artistique et le développement des publics.

2- Contexte

En tant qu'institution, notre rôle de passeur implique une responsabilité envers la communauté et les publics que nous servons. De plus, nous sommes souvent la première étape pour les créations qui se déploient ensuite au Québec lors de tournées, jouant ainsi un rôle crucial dans la stimulation et l'alimentation de la création artistique sur tout le territoire.

Les enjeux économiques que nous rencontrons exercent une pression sur notre capacité à rendre adéquatement nos missions. Nous devons conjuguer avec la baisse de valeur financière de nos subventions à la mission (inflation de 25% depuis le dernier quadriennal) tout en offrant les mêmes productions d'envergure à la population, des conditions optimales aux compagnies en accueil de diffusion, tout en renouvelant nos pratiques, en étant des employeurs attractifs et plus encore. **Et tout cela, alors qu'il importe de reconstruire un lien et une habitude de sortie avec nos publics.**

Nous avons fait part de certaines de nos inquiétudes au CALQ, particulièrement sur l'enjeu des compagnies de production qui ne reçoivent pas leur financement de projet, mais qui sont programmées dans nos saisons, imposant ainsi un fardeau financier que nos institutions ne sont pas en mesure d'assumer. Des pistes de solutions ont été soulevées avec le CALQ afin de présenter des avenues possibles.

Nous devons également mettre en place des pratiques exemplaires en ce qui a trait à l'écoresponsabilité, la diversité, l'inclusivité, l'accessibilité, etc., alors que nous faisons déjà face à de multiples défis pour assurer notre mission artistique actuelle. Ce sont des défis stimulants pour lesquels nous avons cependant besoin de ressources afin de satisfaire les attentes. Le maintien d'un effectif réduit, conjugué à une demande croissante en développement, entraîne des répercussions sur les résultats de nos institutions, sur leur efficacité, et entraîne le départ de nombreux acteurs du secteur.

3- Enjeux

a) Le coût des lieux

Notre soutien financier à la mission artistique doit malheureusement être utilisé pour voir aux **coûts afférents à nos lieux de diffusion, que ce soit dans l'entretien de nos installations ou dans le loyer à verser**. Les hausses d'inflation et les augmentations des coûts des matériaux exercent une pression significative sur nos budgets. Selon une enquête récente menée auprès de nos membres, les coûts liés aux installations ont enregistré une augmentation moyenne de 21% au cours des cinq dernières années. **Puisque nos subventions sont déterminées par et pour nos activités artistiques, nous demandons à ce que nos dépenses liées au coût des lieux soient prises en compte distinctement.**

b) Le développement de public

Après la pandémie, une **forte diminution des abonnements** a été constatée, créant une imprévisibilité financière et raccourcissant la période de vente de billets, rendant périlleuse l'atteinte de l'équilibre financier. Bien que l'incitation à rester chez soi ait été cruciale pendant la pandémie, il est maintenant impératif de se donner les moyens de mobiliser le public à revenir en salle et à réapprendre l'appréciation de l'expérience collective, nécessaire dans un contexte de surexposition numérique.

Les jeunes, malgré leur connexion digitale, sont la génération la plus touchée par la solitude, avec des risques de santé publique liés à l'usage excessif des écrans. Il est essentiel de les engager dans des expériences collectives, contribuant ainsi à renforcer le tissu social et à combattre la solitude.

Enfin, la **crise des médias** provoque une réduction significative de la couverture des événements culturels, particulièrement dans le secteur des arts vivants, et il est prouvé que c'est un incitatif puissant pour attirer le public. Puisque les médias reçoivent maintenant du soutien gouvernemental, une avenue intéressante pourrait être d'intégrer la notion d'une couverture culturelle accrue dans la définition de leur mission et de leur rôle social.

Face à ces défis, exacerbés par l'inflation et **l'anxiété liée à la possible récession**, le développement du public devient complexe, compromettant les revenus à court et moyen terme.

b) La mesure de billetterie

Dans un contexte post-pandémique et pré-récession, cette mesure est cruciale pour dégager la prévisibilité nécessaire pour bâtir nos programmations, qui doivent être planifiées une ou deux ans d'avance. Sans elle, il est difficile pour nos membres de se lancer dans des programmations audacieuses pourtant nécessaires pour favoriser le retour du public en salle. Nous tenons à souligner que l'effet dégressif annoncé sur la mesure est en fait déjà présent, du fait que les calculs sont basés sur des années de référence pré-pandémiques et pré-inflation.

c) Le prix du billet

Nous avons réalisé une enquête auprès de nos membres concernant les prix des billets, et entre les périodes 2017-2018 et 2024-2025, **une augmentation de 25% du prix moyen net a été appliquée**. Nous avons ainsi suivi l'Indice des Prix à la Consommation (IPC), qui présente exactement le même pourcentage d'augmentation. Nous avons donc fait nos devoirs pour que nos revenus autonomes suivent le cours de l'inflation, et ce, sans affecter l'accessibilité de nos lieux, en modulant nos grilles tarifaires de façon responsable. Il est indéniable que nous n'avons pas la possibilité d'offrir une accessibilité comparable à celle des théâtres nationaux français, qui proposent leurs billets plein tarif à 15-20 euros.

De plus, le coût des billets de théâtre, moins flexible que celui des grands spectacles bénéficiant d'un phénomène de rareté, représente un défi majeur. **L'abondance d'offres à des prix élevés, dûs à la revente**, vient réduire l'enveloppe disponible des ménages pour d'autres biens culturels, dont les nôtres. Nous nous réjouissons de lire que le gouvernement souhaite encadrer ce phénomène dans un avenir proche.

4- Contribution aux finances gouvernementales

Si nous recevons d'importantes subventions, nous avons réalisé que grâce à notre activité économique, nous reverserons la majorité des montants reçus. En effet, en calculant la TVQ générée sur la vente de nos billets et en y ajoutant l'impôt sur les salaires et les cachets que nous versons, nous avons pu constater que **les membres de TAI reversent en moyenne 85% de leur subvention au fonctionnement**. Et c'est bien sûr sans compter l'impact économique de nos événements sur les commerces qui jouxtent nos lieux de diffusion.

Un sondage effectué par l'équipe de Duceppe révèle que 60% des spectateurs vont au restaurant avant leur représentation plus 20% qui vont prendre un verre après. Il s'agit d'un impact énorme sur la vitalité économique de nos villes, et cela génère une fois de plus de la TVQ et des impôts sur les revenus.

Calcul du taux des sommes reversées à l'État par les membres de TAI

<i>Revenus nets de billetterie</i>	<i>TVQ perçue sur la vente de billets</i>	<i>Salaires bruts, cachets et honoraires</i>	<i>Impôts sur salaires cachets et honoraires</i>	<i>TOTAL DES SOMMES RETOURNÉES</i>	<i>Total subventions reçues</i>	<i>% reversé à l'État</i>
16 091 432 \$	1 605 120 \$	18 720 540\$	3 744 108 \$	5 349 228\$	6 325 570 \$	85%

L'objectif est ici de démontrer que les augmentations des subventions au fonctionnement que nous demandons pour l'ensemble de nos membres sont, en fait, des investissements qui génèrent une activité économique importante, qui se concrétise rapidement par des versements presque équivalents au gouvernement.

5- Sommaire de nos demandes

Nos institutions théâtrales se trouvent à un moment critique. Votre soutien inestimable au cours des dernières années nous a permis de demeurer résilients face aux épreuves dues à la pandémie. Il serait dommage de saborder ces efforts en ne nous permettant pas de renouer durablement avec le public québécois au moment où il est enfin permis de le faire. Aujourd'hui, nous sollicitons donc votre appui continu, afin de persévérer avec ambition au développement du milieu théâtral ainsi qu'à la vitalité de l'offre culturelle destinée aux citoyen·ne·s.

Nous ressentons une unité au sein de nos théâtres et parmi les acteurs impliqués, tous animés par un fort désir de réfléchir aux meilleures pratiques et d'innover ensemble. Nous croyons sincèrement en la capacité du Québec à initier d'importantes révolutions culturelles, mais il est primordial que le financement des années à venir s'aligne avec cette vision.

Les membres de Théâtres associés sollicitent **une augmentation annuelle cumulée de 3,5 millions auprès du CALQ. Cette demande vise à assurer la pérennité de nos organisations, à favoriser notre développement et à promouvoir la culture comme il se doit.** Si les acteurs majeurs de l'industrie théâtrale, tels que les membres de Théâtres associés, sont fragilisés, c'est l'ensemble de l'écosystème qui en souffrira, incluant, en premier lieu, le public québécois.

Nous vous remercions de votre attention et de votre engagement envers la vitalité culturelle du Québec.



Marc-Antoine Malo
Président du conseil d'administration
Théâtres associés institutionnels (T.A.I)